



LP/NOËL WENN COSSON

**Votre fait du jour**  
**L'incroyable histoire**  
**des œuvres**  
**du peintre Edgar**  
**Stoëbel** ➔ P. IV et V

**Poissy** Les voleurs se servent directement...  
**sur le parking de l'usine Peugeot** ➔ P. VI

**95**

Matin 8° Midi 11° Soir 9°



Samedi 30 décembre 2023 • Val-d'Oise

**Le Grand Parisien**

**CERGY** | Le port emblématique de la ville a failli se retrouver sans gestionnaire, avant qu'une prolongation du contrat ne soit signée in extremis. Trop petit, pas assez rentable, le site n'attirerait pas les candidats.

# La marina en sursis, faute de repreneur

Marie Persidat  
 et Anne Collin

**ILS PEUVENT PASSER** les fêtes de fin d'année l'esprit un peu plus tranquille. « On est soulagés », confient les plaisanciers qui vivent à l'année sur la marina de Cergy. Il y a quelques jours, Sodeport, l'actuel gestionnaire, signait la prolongation d'un an de son contrat. Sans cet arrangement décidé en urgence, la marina se retrouvait sans responsable à partir de dimanche. Une situation ubuesque qui pose la question de l'avenir du port.

Propriétaire du site, la CCI Paris Île-de-France ne souhaite en effet plus s'occuper de ce site, pourtant garant de l'âme de tout un quartier. « Nous sommes en train d'organiser avec Voies navigables de France (VNF) et Sodeport la prolongation de sa gestion sur une année, afin d'envisager à terme sa cession, en lien avec les acteurs du territoire », nous répondait la chambre de commerce et d'industrie le 22 décembre, juste avant de signer la prolongation.

## L'appel d'offres lancé tardivement

En réalité, les tâtonnements ne semblent pas dater d'hier. La concession était déjà arrivée à terme depuis plusieurs mois et avait fait l'objet d'un allongement temporaire. Pourtant, c'est il y a un mois à peine que la CCI a décidé de lancer un nouvel appel d'offres. « J'ai été prévenu fin novembre que la CCI Île-de-France le lançait, car elle voulait se désengager de Port Cergy », détaille le maire (PS) de Cergy Jean-Paul Jeandon. « J'ai alors pris un rendez-vous avec eux pour



LP/M.P.

leur dire que ce n'était pas possible de ne plus avoir de gestionnaire au 1<sup>er</sup> janvier. »

Cela aurait signifié la coupure de l'électricité pour les 60 bateaux implantés ici, dont la moitié à l'année. Une nouvelle plutôt dure à avaler juste au moment de Noël. De l'existence ou non d'un gestionnaire dépend également l'accès aux parties communes du port avec une machine à laver, des douches. Les habitants du port sont pour le moment rassurés sur l'organisation de leur quotidien. Mais il ne s'agit là que d'un sursis d'un an.

« C'est temporaire, on sait que la concession va se terminer le 15 décembre prochain et que la question va se reposer », reconnaît Claude Saayman le président de l'association des plaisanciers de Port Cergy. « La question est de trouver un investisseur privé pour la suite », pointe le maire. « Cela fait partie des discussions à avoir dès janvier. C'est tout de même un des grands lieux touristiques de Cergy-Pontoise. »

« C'est tout un écosystème économique ici », explique un

## Un atout pour le tourisme et l'économie locale

Difficile en effet d'imaginer Port Cergy sans bateaux. Le site qui comporte de nombreux restaurants est très fréquenté par l'ensemble des habitants de l'agglomération. « C'est tout un écosystème économique ici », explique un

plaisancier. « Les appartements valent plus chers dans ce quartier car il est agréable. » Pourquoi ce site a-t-il donc autant de mal à attirer un gestionnaire ? Une question de taille apparemment.

En restant de dimension modeste, ce qui fait aussi son charme, le port de Cergy ne serait pas assez rentable. En 2019, le quartier avait fait l'objet d'un projet d'aménagement nommé Port Cergy 2, prévoyant la création d'anneaux supplémentaires et la construction de logements. Mais le programme, qui faisait disparaître des terres agricoles maraîchères, s'était heurté à une forte contestation de la population et avait été abandonné.



**C'est tout de même un des grands lieux touristiques de Cergy-Pontoise**

Jean-Paul Jeandon, maire (PS) de Cergy

Le port de Cergy compte 60 anneaux d'amarrage. La CCI Paris Île-de-France, propriétaire du site, annonce sa volonté de le céder.

« Lorsqu'on voulait faire une extension du port j'avais prédit qu'un des sujets à venir serait Port Cergy 1, se souvient Jean-Paul Jeandon. Et c'est malheureusement le cas. Un repreneur privé attend un retour sur investissement, il faut donc trouver un modèle qui fonctionne. »

## Les plaisanciers candidats à la gestion

Pourtant, la solution ne se cache peut-être pas bien loin. L'association des plaisanciers propose en effet de reprendre le site à son compte. « Dès qu'un appel d'offres sera lancé nous serons candidats », annonce-t-elle. L'association assure envisager même le rachat du port à la CCI. « Une association à but lucratif, cela change la donne », assurent les plaisanciers, estimant que le port n'a pas forcément été entretenu au mieux par un gestionnaire privé.

Un audit doit notamment être réalisé pour mesurer son envasement. On sait déjà que des travaux seront à prévoir pour les mises aux normes, en particulier en ce qui concerne l'accès des personnes handicapées. « On trouvera évidemment une solution », assure Jean-Paul Jeandon, optimiste. « L'idée, c'est vraiment de trouver un repreneur privé. Si on n'en trouve pas, on regardera ce qu'on peut faire. C'est un challenge pour 2024. Néanmoins, je reste confiant. »